

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



ENVIRONNEMENT

La Chine lance son premier marché carbone national

Fin 2020, la Chine - premier émetteur de CO₂ au monde - s'était engagée à viser la neutralité carbone en 2060, avec une baisse de plus de 65% de son intensité d'ici à 2030. Le **1^{er} Février 2021**, elle a officiellement lancé son marché carbone (Emissions Trading System – ETS). Pour le moment seules les entreprises de production électrique sont concernées, ce qui n'est pas négligeable puisque 57% de l'électricité chinoise provient du charbon ; ainsi, les **2 225 centrales thermiques** vont se voir attribuer un quota d'émission, avec la possibilité de revendre ou d'acheter des droits à polluer. Les premiers quotas ont été attribués gratuitement et leur vente sera instaurée progressivement avec la possibilité de pouvoir compenser jusqu'à 5% de leurs émissions. Le prix du carbone de l'ETS n'a pas encore été fixé mais devrait se situer entre **1 et 10€ la tonne** (vs 40€ en Europe). 7 autres secteurs devraient être intégrés dans le mécanisme : l'aviation, la pétrochimie, la chimie, les matériaux de construction, l'acier, le papier et les métaux non ferreux. A titre de comparaison, l'ETS européen, lancé en 2005, couvre tout le secteur de l'industrie et les vols intra-européens, soit plus de 11 000 entreprises. Même si cette nouvelle initiative chinoise est une très **bonne nouvelle saluée par l'ensemble de la communauté internationale**, elle est quelque peu minimisée par le fait que les **quotas accordés sont très, voire trop confortables** et les **amendes peu dissuasives**. Cependant selon une experte du sujet, « *le marché carbone est un outil parmi d'autres. Il doit être présent pour envoyer un signal aux entreprises et investir dans le bas carbone, mais il ne va pas à lui seul résoudre le problème climatique. La Chine a besoin d'un cadre global et d'un mix d'outils. Elle regarde d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt le green deal européen* ».

Sources : Novethic - RSEDATANEWS

Engie : vers la sortie du charbon

Face aux mouvements de retrait des actifs charbonnés par les investisseurs, les grandes entreprises de l'énergie sont poussées à sortir progressivement du charbon pour s'orienter vers d'autres types d'énergie. C'est dans ce contexte que la nouvelle directrice générale d'Engie, Catherine MacGregor, a annoncé la sortie du charbon d'ici 2025 en Europe et 2027 à l'échelle mondiale. L'énergéticien français exploite encore **10 centrales à charbon dans le monde**, au Portugal, au Maroc, au Chili, au Brésil et au Pérou. Cela représente **4 GW d'actifs au charbon** sur un portefeuille total de production d'électricité centralisée de 101 GW. Si au regard des recommandations scientifiques (2030 dans l'UE et l'OCDE vs 2040 dans le reste du monde, le **calendrier de sortie du charbon d'ENGIE est salué**. Pour autant, le devenir des actifs reste à préciser, en particulier en ce qui concerne la conversion de certains sites : s'agira-t-il d'une conversion vers le gaz, la biomasse ou, comme le souhaitent les ONG, vers le renouvelable ?

Source : Novethic



RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

Patronat et syndicats : un nouvel élan dans le dialogue

Le Président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, arguant d'un recul du paritarisme de gestion et de communication, a proposé à ses homologues patronaux et syndicaux un « **agenda social et économique autonome** » couvrant divers sujets dont la formation professionnelle, l'intelligence artificielle, la justice prud'homale, climat etc.... La crise et le gouvernement, qui a beaucoup court-circuité les partenaires sociaux, ont accéléré le mouvement : en un mois deux accords sur le télétravail et la santé au travail ont déjà été signés. Si la **CGT** veut « *prendre le temps de réfléchir collectivement* », les autres organisations de salariés accueillent positivement l'initiative. « *C'est une bonne démarche* », affirme Laurent Berger, de la CFDT, « *attaché à la négociation collective et à l'autonomie des partenaires sociaux* ». Yves Veyrier de **Force Ouvrière**, se félicite qu'il ait été « *réinstallé dans les esprits le fait qu'il y a un espace de négociation au niveau interprofessionnel porteur d'avancées pour les droits des salariés* ». Cyril Chabanier, de la **CFTC**, s'y déclare « *plutôt favorable* ».

Du côté de la **CPME** comme de l'**U2P**, on est prêt à y aller. Le nouveau président de l'organisation des artisans, petits commerçants et professions libérales, Dominique Métayer, juge indispensable d'avoir un agenda autonome.

Pour l'instant, aucune date n'est fixée, mais les leaders patronaux et syndicats vont prochainement arrêter **ensemble la liste des sujets** à évoquer et le **calendrier** à suivre.

Sources : Les Echos



GOVERNANCE

Offre publique de Véolia sur Suez : l'avis de Proxinvest

Proxinvest, première agence indépendante française et européenne de conseil en vote, suit de très près l'évolution du **dossier Véolia/Suez**. A la suite de l'annonce par Véolia du dépôt formel d'une offre publique d'achat sur l'intégralité du capital de Suez au prix de 18€ par action le 7 février 2021, Proxinvest a rappelé son attachement au bon fonctionnement du marché et au respect des droits des actionnaires, à savoir, **le libre jeu des offres publiques** et le **respect des votes des actionnaires aux assemblées générales**. Pour Proxinvest, le dépôt formel d'une OPA répond à une demande formulée dès octobre 2020 et assure aux actionnaires minoritaires de Suez une égalité de traitement au regard des conditions d'acquisition de la participation d'Engie au capital de Suez. Concernant la mise en place d'une fondation de droit néerlandais en septembre 2020, Proxinvest a exprimé auprès de Suez son souhait de veiller à la **bonne information du public**, au **respect de la souveraineté de la société sur ses actifs**, et à la **nécessité d'une consultation préalable des actionnaires** via l'assemblée générale.

Source : Proxinvest

Danone dans la tourmente

Face à la forte **pression des fonds activistes** Artisan Partners et Bluebell Capital sur une évolution de la gouvernance et une amélioration de la rentabilité, Danone a annoncé fin février une « **revue de portefeuille** » qui va permettre à Emmanuel Faber de faire remonter du cash. La première action consistera à sortir du groupe chinois Mengniu et de redistribuer la majorité du produit aux actionnaires, au travers d'un **programme de rachat d'actions**. Concernant la gouvernance et plus spécifiquement l'exigence de la dissociation des fonctions de président de conseil et de directeur général, un nouveau conseil d'administration le 1^{er} mars, pourrait annoncer des éléments nouveaux. Quant au départ d'Emmanuel Faber exigé par les activistes, ce sera aux actionnaires d'en décider au cours de l'assemblée générale du 29 avril prochain. Si les deux fonds activistes ont défrayé la chronique d'autres voix s'élevèrent contre eux, en particulier la secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et Solidaire Olivia Grégoire qui déclare dans une tribune « *aberrant de critiquer Danone* » ou encore, Phitrust qui, à travers sa Sicav Phitrust active Investors France, est actionnaire de Danone depuis 2003 - qui n'a pas hésité par le passé à déposer des résolutions externes - déclare dans un récent communiqué : « *Danone a su procéder au cours de son histoire à des virages stratégiques importants, porteurs de croissance durable, et ce tout en respectant les intérêts de l'ensemble de ses parties prenantes (et notamment ses salariés et actionnaires). La vision stratégique proposée par le Conseil d'administration de Danone, et validée par la très grande majorité des actionnaires, est pionnière depuis de très nombreuses années et vise à réconcilier l'entreprise avec les enjeux sociaux et environnementaux des territoires dans lesquels le groupe intervient* ». Le feuilleton Danone n'est donc pas terminé, et de nouveaux rebondissements pourraient avoir lieu dans les tous prochains jours. A l'heure où nous publions ce flash, le conseil d'administration qui s'est tenu le 1er mars en fin de journée, a unanimement approuvé la stratégie proposée par Emmanuel Faber, et sa proposition de séparer les pouvoirs. Ainsi, d'ici quelques mois l'actuel PDG perdra sa fonction de Directeur Général mais conservera son rôle de Président."

Source : Les Echos

Total veut être identifié comme un multi-énergéticien

En mai prochain, lors de son Assemblée générale, la direction de la major pétrolière française proposera aux actionnaires de rebaptiser Total en "**TotalEnergies**". Le groupe, qui souhaite se présenter comme un multi-énergéticien et non plus seulement comme un pétrolier, envisage de dépenser **60 milliards de dollars** d'ici 2030 pour développer **100 gigawatts d'énergies renouvelables**. Il en conservera 50 GW et revendra l'autre moitié à des exploitants. Total possède aujourd'hui 7 gigaW de capacité renouvelable, et espère atteindre 10 GW cette année et 35 GW en 2030. Gage de cet engagement, le groupe vient d'acquérir 20 % de l'indien Adani Green Energy pour 2,5 milliards de dollars et a pris possession de 2,2 gigawatts de projets solaires et 600 mégawatts de projets de stockage par batterie au Texas. Certes le groupe produit en relatif toujours largement plus d'énergie fossile que de renouvelable (près de 500 fois), ce qui est régulièrement dénoncé par les ONG, mais sa participation en absolu est tout à fait conséquente et devrait croître régulièrement.

Source : Novethic

CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr

Remise en question du Traité sur la charte de l'énergie

L'engagement de sortie du charbon décidée en 2019 par le gouvernement des Pays Bas pourrait bien leur coûter cher : **RWE**, le deuxième fournisseur allemand d'énergie, essentiellement tirée de ce combustible fossile, a saisi le Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements, un organisme dépendant de la Banque mondiale, afin **d'obtenir réparation**. La plainte du groupe porte sur le fait qu'à la différence de l'Allemagne, la loi néerlandaise ne prévoit aucune compensation adéquate à ce qu'il estime être une atteinte à la propriété de l'entreprise. Le montant du préjudice, qu'il ne chiffre pas, s'élèverait à environ 2 milliards d'euros selon les experts du secteur énergétique. Pas moins de cinq centrales au charbon, dont deux réalisées et exploitées par RWE, sont vouées à une extinction complète d'ici 2030. Cette plainte s'appuie sur une procédure permise par le **Traité sur la charte de l'énergie**, signé en 1994 par une cinquantaine de pays qui autorise les multinationales et les investisseurs à poursuivre les gouvernements qui modifient leurs politiques énergétiques, s'ils considèrent que c'est à leurs dépens. Cette arme redoutable a déjà été dégainée au moins 130 fois dont 88 en Europe, et certains experts redoutent une inflation des recours au fur et à mesure des engagements des Etats dans la neutralité carbone. Face à cette menace, les Etats membres de l'Europe font pression pour moderniser ce traité. Certains pays commencent à s'impatienter comme la France, qui, par la voix de quatre ministres, a récemment demandé à Bruxelles d'envisager publiquement une sortie de l'accord si les discussions n'aboutissent pas cette année.

Source : Les Echos

EN BREF

- Avec 1 300 milliards de dollars d'actifs sous gestion, le **fonds souverain norvégien** a annoncé avoir vendu toutes ses actions liées à l'extraction du pétrole et du gaz pour 10 milliards de dollars.
- Dans la suite de l'affaire **Wirecard**, Le Président de l'autorité allemande de surveillance financière, la **BaFin**, a été poussé à la démission.
- Plusieurs **syndicats européens** ont écrit à la présidente de la Commission européenne, pour lui demander d'inclure le nucléaire dans la taxonomie européenne.
- A l'occasion du **G20 Finances**, la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a indiqué que Washington était prêt à **lever l'obstacle** posé par Trump à la création d'une **taxe sur les GAFA**. Les USA s'engagent à mener des discussions multilatérales sur la **répartition des impôts** entre pays de production et pays de consommation d'une part et **seuil minimal d'imposition** d'autre part.
- La Direction Générale du Trésor et le Commissariat général au Développement durable ont soumis à consultation le décret d'application de **l'article 29 de la loi énergie-climat** de 2019. Venant **remplacer le décret issu de l'article 173-VI** de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et compléter le **Règlement Disclosure européen** (SFDR), il demande aux investisseurs de compléter leur reporting extrafinancier sur leur stratégie ESG et de renforcer leurs méthodologies, en particulier en matière de climat et de biodiversité.

PROMEPAR Asset Management
est signataire des

